



Recommandation pour le pilote

Chaque équipe doit décrire son robot dans un document appelé « Pilot Study ». Le comité d'arbitrage lira et évaluera si le robot leur paraît conforme et si le projet est dans une bonne voie. Si vous décidez de changer un point important du robot après nous avoir fourni le document, informez-nous ! Ceci dans le but d'avoir le plus de robot possible homologués lors de la coupe !

Votre pilote (de 4 pages maximum) doit contenir les points suivants :

- 1) Nom de l'équipe
- 2) Organisation de l'équipe (qui fait quoi) et combien de membres ont déjà pris part à SwissEurobot, s'il y en a.
- 3) La présentation du robot avec des schémas simples (schémas blocs + description des technologies utilisées par exemple).
- 4) Stratégie de match prévue
- 5) Présentation des balises, s'il y en a.
- 6) Finances : Budget et ressources disponibles
- 7) Etat des lieux du projet : Etat actuel et planning.

Destination électronique: alain.gentizon@swisseurobot.ch

Ou destination postale :
SwissEurobot
Alain Gentizon
Place Pestalozzi 7
1400 – Yverdon-les-Bains
CH – Suisse

Délai 28 février 2009

Nom de fichier **TeamName_PilotStudy.pdf**

